

## **l'enquête**

Par **melia**, le **15/04/2007** à **18:32**

Voila mon sujet est le suivant "l'enquête et la criminalité"

Je me demande si il faut que je traite de la criminalité organisée dans une partie ou si je fais un hors sujet

A votre avis??

merci d'avance de votre aide

Par **anonym**, le **15/04/2007** à **19:00**

je pense effectivement que ce n'est pas tout à fait dans le sujet (surtout si tu ne le justifies pas). Tu dois d'abord trouver ta problématique, sachant que "enquête et criminalité" invite quand même à s'interroger sur l'efficacité de l'enquête pour lutter contre le crime. Pour pouvoir donner un semblant de réponse, tu dois t'intéresser aux types d'enquêtes qui existent, leurs spécificités, les moyens qu'elles autorisent, comment tout cela se manifeste...

Notamment, distinguer enquête préliminaire et enquête de flagrance et peut-être s'interroger sur l'intérêt de la distinction...

en espérant avoir pu t'inspirer..

Par **Nounoupoun**, le **15/04/2007** à **21:39**

Je pense que la criminalité organisée tient dans ton plan. tout dépend apres de ta problématique. Attention aussi à ne pas être descriptif. Mais je pense que tu peux l'inclure si tu parles de l'adaptation de l'enquête aux nouvelles formes de criminalité dont la criminalité organisée fait partie, de même que la spécificité des mineurs (caméra ...)

Par **melia**, le **16/04/2007** à **13:40**

merci pour votre aide

Justement j allais traiter de l'enquête de flagrance et de l'enquête préliminaire mais je pensais faire une partie que sur la criminalité organisée

Je vous ferais communiquer mon plan quand il sera terminer

merci encore pour vos avis

Par melia, le 16/04/2007 à 16:21

Voilà j'ai fait un plan pour mon exposé oral

je voudrai savoir votre avis

La problématique est la suivante : Quelles sont les moyens mis à la disposition des enquêteurs dans la recherche de la vérité et des preuves?

Le plan est le suivant

I Les enquêtes de droit commun

A 2 enquêtes aux caractéristique différentes

1 La distinction entre l'enquête de flagrance et préliminaire

2 la place de la coercition dans ces 2 enquêtes

B Pouvoirs communs à ces 2 enquêtes

Transition : Face à la complexité de certaines affaires, le législateur a accru le pouvoirs des enquêteurs au cours de ces enquêtes mais également dans le cadre d'enquête relative à de nouvelles formes de criminalité

II L'adaptation de l'enquête au développement de la criminalité

A Pouvoirs renforcés de la police judiciaire dans les enquêtes de droit commun

1 Enquête de flagrance, pouvoirs particuliers

2 Enquête préliminaire aux pouvoirs renforcés par autorisation judiciaire

B Le cas particulier de l'enquête de criminalités et de délinquance organisée

1 Infraction relevant de la criminalité organisée

2 Pouvoirs d'enquêtes supplémentaires

La conclusion traitera des autres enquêtes particulières : enquêtes sur mort suspecte, sur personne disparue, sur personne en fuite et sur les mineurs

merci d'avance pour vos avis